



- CONDITIONS D'ACCES

4.1. Diplômes requis :

La formation doctorale en Sciences et Techniques de Gestion (FD-STG) est ouverte aux titulaires d'un master, master spécialisé ou d'un diplôme équivalent en économie et gestion.

4.2. Prérequis scientifiques et pédagogiques

L'inscription à la formation doctorale en Sciences et Techniques de Gestion (FD-STG) impose d'être titulaire d'un master, master spécialisé ou d'un diplôme équivalent en économie et gestion, d'une licence fondamentale ou professionnelle en économie et gestion ou d'un diplôme équivalent, et d'un baccalauréat en Sciences Économiques et Gestion, Sciences Expérimentales et Sciences Mathématiques, Sciences physiques.

Les candidats doivent avoir un cursus académique en adéquation et en homogénéité avec la formation doctorale en Sciences et Techniques de Gestion.

Les candidats doivent avoir :

- Au minimum une mention Assez Bien au Baccalauréat.
- Au minimum une mention Assez Bien durant les trois années de la Licence.
- Au minimum une mention Assez Bien au Diplôme du Master.

Les étudiants susceptibles d'intégrer la formation doctorale doivent avoir des compétences en matière de communication, culture générale, outils informatiques et éventuellement des bases en économie, gestion (comptabilité, audit, finance, gestion de production, ressources humaines, marketing, qualité, stratégie...).

4.3. Critères et procédures de sélection :

Étude du dossier :

L'étude de dossier de candidature se fait devant les professeurs encadrants des thèses de doctorat. Elle consiste en :

- Prendre la base de données globale des candidats ayant postulé (base de données téléchargée de la plateforme de l'université UIZ).
- Opter pour le premier critère de sélection à savoir : le cursus académique qui doit être en adéquation avec le diplôme requis et les prérequis scientifiques et pédagogiques ci-dessus.
- Sélectionner uniquement les candidats ayant au minimum une mention Assez Bien au Baccalauréat, au minimum une mention Assez Bien durant les trois années de la Licence et au minimum une mention Assez Bien au Diplôme du Master.
- Fixer le seuil de sélection (moyenne générale du master ou du master spécialisé) qui permet une répartition des candidats présélectionnés entre les structures de recherche formant la formation doctorale.

Entretien :

Tous les candidats sélectionnés sur dossier passeront un entretien oral devant un jury constitué de membres des laboratoires et des équipes de recherche et/ou des experts extérieurs. Au cours de cet entretien, sont appréciés, le projet doctoral, la motivation scientifique du candidat, la façon dont il appréhende son sujet de thèse, mais également le souhait de développer un projet professionnel et un plan de carrière et la motivation pour participer aux différentes activités de la formation Doctorale.

Autres (spécifier) :

- L'aptitude du candidat au travail personnel et à la recherche scientifique.